



Livret d'accueil du stagiaire

SOMMAIRE



1. Historique et présentation... ..	3
2. Situation géographique... ..	6
3. Déroulement de la formation... ..	7
4. Moyens logistiques... ..	8
5. Droits et devoirs du stagiaire... ..	9
6. Consignes de sécurité... ..	9
7. Règlement intérieur (en annexe)	10

1- Historique et présentation

ABIL se positionne en véritable partenaire de confiance pour vous seconder avec une offre de services personnalisée et flexible qui répondra à vos attentes. Nous identifions ensemble vos besoins afin de vous proposer la solution la plus adaptée et de mettre à votre disposition le collaborateur le plus qualifié. Nos assistants(es) seront vos vrais(es) bras droit pour faire évoluer votre Entreprise. 4 grands domaines de compétences et deux adresses :

- 2 rue Saint Denis, Place du Ralliement à ANGERS (bureau domiciliés)
- 30 rue du Landreau à BEAUCOUZÉ pour la location de bureau, salle de réunion et centre de formation.

ABIL ADMIN

Vos besoins :

- Gestion, facturation, devis, relance client, gestion de commandes, aide à la préparation à la comptabilité, transfert de siège, classement et archivage, etc... Nos propositions :
- Assistant(e) de direction, de gestion, commercial, communication et RH.
- Secrétaire médicale



ABIL DOMICILIATION

Bénéficiez d'une adresse professionnelle reconnue au cœur d'Angers !

- Mise en place du contrat rapide et facile
- Seulement 34,5 € HT par mois
- Gestion du courrier (scan)



ABIL RH

- Gestion de la paie
- Déclarations sociales obligatoires
- Document unique des risques
- Entretiens professionnels
- Elections du personnel
- Etc...



ABIL FORMATION

- Proposition de formation sur la gestion du temps, le développement du manager, prise de parole en public, etc...
- Accompagnement à votre certification Qualiopi
- Outil de gestion de formation



ABIL – 30 rue du Landreau – 49070 BEAUCOUZE – France – Accessible aux personnes à mobilité réduite

Siège social : 2 rue saint Denis - 49100 – ANGERS

Tél : 02.41.87.72.03 – contact@abil49.fr

SIRET n°832 506 067 00012- RCS ANGERS – SARL au capital de 5 000 € - APE 7022Z - TVA FR 43832506067 - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 52490361849

Equipe formation ABIL



Lysiane METAYER
Dirigeante - Formatrice



Arnaud CHEVALIER
Formateur



Malyne Cartier
Assistante administrative et
formation



Dominique LEROY
Formatrice



2- L'organisme de formation ABIL

ABIL a été certifié organisme de formation au Datadock en 2019 et Qualiopi en 2021. Arnaud Chevallier, Dominique Leroy et Lysiane METAYER sont aujourd'hui à vos côtés pour vous proposer une expertise pédagogique afin de vous conseiller dans le choix des formations les plus adaptés à vos attentes et vos besoins

Nous pouvons également créer des programmes personnalisés sur des thématiques diverses,

Les formations proposées par ABIL :

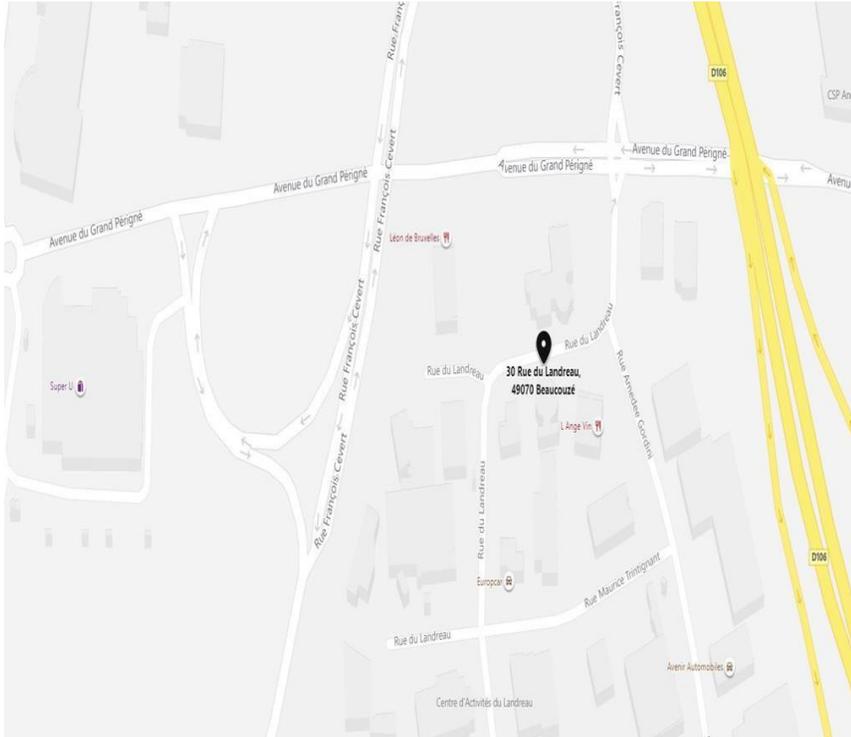
- **Formation Manager**
- **Gestion du stress**
- **Gestion de conflits**
- **Maitriser votre DUERP**
- **Prise de parole en public**
- **Connaitre mes obligations employeur**
- **Réseaux sociaux**
- **Gestion du temps**



3- Situation géographique

ABIL, 30 rue du Landreau 49070 BEAUCOUZE est accessible :

- Par la rocade, échangeur Beaucouzé, sortie Beaucouzé
- Par l'autoroute, sortie Angers ouest ZI Avrillé - Beaucouzé
- Par les transports en communs : Arrêt de bus HAUTE ROCHE ligne 4



ABIL – 30 rue du Landreau – 49070 BEAUCOUZE – France – Accessible aux personnes à mobilité réduite

Siège social : 2 rue saint Denis - 49100 – ANGERS

Tél : 02.41.87.72.03 – contact@abil49.fr

SIRET n°832 506 067 00012- RCS ANGERS – SARL au capital de 5 000 € - APE 7022Z - TVA FR 43832506067 - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 52490361849

4- Déroulement de la formation

Horaires :

Nous vous accueillons dans nos locaux le matin de 09h00 à 12h30 et l'après-midi de 14h00 à 17h30.

Nous prévoyons une pause de 10 minutes le matin, puis une heure pour le déjeuner et enfin 10 minutes l'après-midi.

Durant les heures de formation, les téléphones portables devront être mis en mode silencieux, sauf accord express du formateur.

En cas d'absence ou de retard, vous devez en avertir le formateur,

Restauration

ABIL dispose d'une cuisine avec frigo et micro-onde, machine à café et à thé. Il vous est donc tout à fait possible de déjeuner sur place.

Vous trouverez également à proximité de nos locaux plusieurs restaurants tels que L'Angevin et Léon de Bruxelles (1min à pied) ainsi qu'un supermarché (2min en voiture)

et la boulangerie Ange juste derrière le centre de formation.

Evaluation de la formation :

En amont de la formation, vous avez reçu et rempli un questionnaire de pré requis qui a permis à votre formateur d'identifier vos besoins et d'évaluer votre niveau.

Durant la formation, vous participerez à des ateliers et des cas pratiques qui nous permettront de tester vos connaissances et vos compétences.

Après la formation, nous vous proposerons de répondre à **un QCM** à la fin de la formation afin de pouvoir évaluer et comparer votre niveau avant l'entrée en formation.

Si votre niveau est supérieur à une note de 5/10, vous recevrez alors dans les jours qui suivent la formation, un certificat de réussite à votre nom.

Vous trouverez également **une enquête à chaud puis une enquête client** à remplir et à nous retourner. Il vous sera possible de remplir ces enquêtes via un lien internet ou bien sur papier. Enfin, 30 jours après votre formation, **une enquête à froid** vous sera envoyée par mail, merci à vous de bien vouloir la remplir et nous la renvoyer.

Documents de formations :

Nous vous demanderons de bien vouloir signer une feuille d'émargement à chaque journée de formation, nous vous remettrons également une attestation de présence à l'issue de la Formation.

ABIL – 30 rue du Landreau – 49070 BEAUCOUZE – France – Accessible aux personnes à mobilité réduite

Siège social : 2 rue saint Denis - 49100 – ANGERS

Tél : 02.41.87.72.03 – contact@abil49.fr

SIRET n°832 506 067 00012- RCS ANGERS – SARL au capital de 5 000 € - APE 7022Z - TVA FR 43832506067 - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 52490361849



5- Moyens logistiques

ABIL - 30 rue du Landreau, 49070 Beaucouzé

ABIL dispose de places de parking privées, il est donc très facile de stationner sur notre site **rue du Landreau à Beaucouzé**.

Notre salle de formation de 40 M² peut accueillir 15 personnes, elle est équipée d'un vidéoprojecteur et du wifi. Une fontaine à eau est également mise à disposition.



ABIL – 30 rue du Landreau – 49070 BEAUCOUZE – France – Accessible aux personnes à mobilité réduite

Siège social : 2 rue saint Denis - 49100 – ANGERS

Tél : 02.41.87.72.03 – contact@abil49.fr

SIRET n°832 506 067 00012- RCS ANGERS – SARL au capital de 5 000 € - APE 7022Z - TVA FR 43832506067 - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 52490361849

6- Droits et devoirs du stagiaire

- Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.
- Chaque stagiaire est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement).
- Chaque stagiaire se doit de respecter des règles d'hygiène et de civilité. Le stagiaire étant acteur de sa formation, celle-ci dépendra de son dynamisme propre et de son implication personnel
- **Les documents suivants sont mis à votre disposition le jour de la formation :**
 - L'affichage obligatoire (dans la partie cuisine)
 - Le document unique des risques (dans la salle de réunion principale)
 - Plan des locaux et de la salle de formation (à l'entrée du bâtiment)



7- Consignes de sécurité

Les stagiaires devront veiller à leur sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Tout accident ou incident survenu à l'occasion de la formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou par les personnes témoins au responsable de la formation ou à son représentant.

Les stagiaires ont l'interdiction d'introduire dans les locaux des armes à feu et des produits de nature inflammable ou toxique.

Les consignes d'incendie sont affichées dans les locaux de formation de manière à être connues de tous les stagiaires. Ces derniers sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par le formateur ou son représentant

Consigne en cas d'incendie ou de sinistre :

En cas de sinistre : Les Formateurs sont les guides de l'évacuation et les Apprenants doivent se conformer à leurs directives. Dès l'ordre d'évacuation :

- Cesser l'activité, arrêter les machines, ne pas ranger le matériel,
- Quitter les locaux dans l'ordre, sans bousculade ni cri,
- Ne pas emprunter de véhicule personnel,
- Ne pas quitter le site.

Les consignes d'incendie sont affichées et doivent être connues de tous. **Interdiction de fumer :** En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif et dans les salles de formation

8- Règlement intérieur

Le règlement intérieur stagiaire est en Annexe de ce document.

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive).

Date :

Le stagiaire

ABIL l'organisme de formation